



Cours de français pour immigrantes et immigrants *Printemps 2010*

Venez parfaire votre connaissance d'une langue officielle du Canada en vous inscrivant **gratuitement** à des cours de français langue additionnelle offerts par le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Critères d'admissibilité

- Avoir une connaissance préalable du français (niveaux **Débutant 4 et plus**).
- Remplir le formulaire d'admissibilité et présenter une preuve de statut de résident permanent ou d'immigrant.

Aussi pris en considération selon le nombre de demandes d'admissibilité et de places disponibles :

- Lettres d'employeurs ou de conseillers en emploi recommandant la connaissance du français pour le travail.
- Date récente d'arrivée au Canada.

Renseignements

- Les cours sont d'une durée de 32,5 heures ou de 33 heures chacun.
- Le cas échéant, les places des apprenantes et apprenants admis par l'entremise de la présente initiative qui ne présentent pas au premier cours seront données à une autre personne sur la liste d'attente.
- Des rapports d'assiduité et de réussite sont transmis à la Adult Language Training Branch.

Inscription

- Remettre la demande d'inscription à la Division de l'éducation permanente pour un cours du programme de son choix :
 - *Français oral*
 - *Perfectionnement*
- La session du printemps commencera le 10 avril 2010.
La date limite d'inscription est le 25 mars 2010.
- Les formulaires sont disponibles aux bureaux de la Division de l'éducation permanente, salle 1411, ou en ligne à l'adresse <http://dep.cusb.ca>.
- Une limite de quatre sessions de formation dans le cadre du programme de cours de français pour immigrants sera peut-être imposée.

Coordonnées

Winnipeg : 204-235-4400
Télécopieur : 204-235-4489
Sans frais : 1 888-233-5112

Subventionné par le Programme manitobain d'intégration des immigrants